



**Section de la
DISI Grand-Est**

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances
Publiques D67
Section DISI GRAND EST

Compte-rendu de la formation spécialisée (FS) du 09.10.2024

Ordre du jour

Points soumis aux votes :

1. Approbation du procès-verbal du CSAL FS du 18 juin 2024
2. Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Plan Annuel de Prévention (PAP) 2024

Points pour information :

3. Présentation du dispositif d'alerte en cas de menace
4. Déménagement des services OPS et ESA
5. Budget 2024 de la FS
6. Dispositifs de suivi :
 - des fiches de signalement (néant)
 - du registre santé sécurité au travail (néant)
 - des accidents de service et de trajet
 - des sujets en attente de réponses et/ou d'actions
7. Compte-rendu d'exercices incendie
8. Questions diverses

Approbation du procès verbal (PV) du CSAL FS du 18 juin 2024

L'approbation est repoussée au prochain CSAL-FS car non transmis dans les temps.

Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

(DUERP) et du Plan Annuel de Prévention (PAP) 2024 (vote)

Depuis cette année, la DGFIP s'est dotée du nouvel outil Prév'Action.

Le DUERP a été étudié avant l'été lors de deux groupes de travail (GT) et a donné lieu à la constitution du PAP.

Au cours de l'instance, des compléments sont demandés à la direction par les organisations syndicales (OS).

3 nouveaux sujets ont été ajoutés au PAP. Ce dernier contient 59 actions à mener dont 18 sont encore à débiter.

L'avancement du PAP fera désormais l'objet d'un suivi avec les OS lors de GT trimestriel.

Solidaires se félicite de pouvoir assurer un suivi du Plan Annuel de Prévention.

Présentation du dispositif d'alerte en cas de menace

Il s'agit d'un dispositif de prévention du risque terroriste ou de manifestations sociales violentes. L'alerte est transmise aux agents via la messagerie électronique. Chaque agent aura dans son dossier « Brouillons » un message type prêt à être envoyé à tous les agents du site.

Une fiche nous est présentée avec 3 types d'alerte :

- Alerte sécurité **orange** = un événement à risque se déroule à l'extérieur du bâtiment,
- alerte confinement **rouge** = un individu ouvertement hostile s'est introduit dans les locaux,
- Situation **verte** = le risque a disparu ou la situation est sous contrôle.

Des **tests** sont prévus sur le site de Strasbourg avant la fin d'année et sur celui de Reims au début 2025. Les agents seront informés de la date et de la conduite à tenir.

Pour les 3 autres ESI « hébergés » (Besançon, Châlons-en-Champagne et Metz) ainsi que les services informatiques déconcentrés, les tests seront réalisés par les DDFIP.

Les OS constatent que tout n'est pas prévu. Exemples : Comment seront informés les agents en pause méridienne, les agents des CID et SIL en intervention ou ceux qui n'ont pas accès en permanence à leur messagerie comme cela est le cas des agents travaillant en ateliers ?

Comment vont pouvoir se confiner les agents dans leur bureau lorsque la porte est à ouverture automatique ?

Solidaires demande plus d'information au sujet de l'actualisation de la liste des agents destinataires de ces alertes.

Déménagement des services DEV/OPS et ESA à l'ESI de Strasbourg

Une présentation accompagnée de plans est réalisée par la direction.

Les bureaux des services DEV/OPS et ESA (Equipe Système et Application) ont été intervertis.



Le déménagement a été effectué le 30/09 par des agents de la CID, de la cellule transverse et des volontaires des services concernés.

Durant ce déménagement, les agents de ces services ont été mis en télétravail.

Solidaires rappelle que la solution de télétravail est une solution possible mais que le télétravail doit rester une demande de l'agent. L'autre solution est de proposer aux agents qui ne souhaitent pas télétravailler, de rester sur site et de travailler dans un bureau libre.

Un rafraîchissement des bureaux a précédé l'installation de l'ESA.

Les OS demandent qu'un rafraîchissement des peintures soit également effectué à la Cellule Editique Nationale. La direction répond que cela devrait être effectué en 2025.

Budget 2024 de la FS

Le budget global de la FS pour 2024 s'élève à **26 515 €**.

A ce jour, 10 714 € ont été dépensés.

2 groupes de travail ont eu lieu avant l'été afin de définir l'emploi de ces ressources.

Le **solde soit 16 900 €** sera consacré à l'achat de trousse de secours, de matériel suite à préconisation médicale et de sacs à dos.

Pour ces derniers, un recensement est en cours. La priorité sera accordée aux télétravailleurs déplaçant leur PC et utilisant les transports en commun ou le vélo notamment.

Si toutes les demandes n'ont pas pu être satis-

faites en 2024, un nouvel achat est envisagé pour 2025.



Solidaires se félicite d'avoir été entendu et que les équipes de l'atelier EIFI aient enfin été dotées de chaussures de sécurité adaptées à leurs besoins. Les agents peuvent désormais aller essayer les chaussures sur leur temps de travail et repartir avec celles qui leur conviennent.

Si vous souhaitez plus d'information au sujet des dépenses effectuées, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'un de vos correspondants **Solidaires**.

Dispositifs de suivi :

- des fiches de signalement

Pas de nouvelles fiches de signalement.

Solidaires alerte la direction au sujet du dysfonctionnement de l'outil Sign@IFIP. Cette application est encore **perfectible** car aujourd'hui il n'est proposé à l'agent qu'un **seul valideur**. Lorsque celui-ci est en congé ou en absence longue, le délai de transmission est trop long.

La direction prend note et fera remonter cette demande.

- du registre santé sécurité au travail

Une saisie a été effectuée dans ce registre en août 2024 mais la direction n'en avait pas eu connaissance. Elle nous sera présentée lors de la FS de décembre.

- des accidents de service et de trajet

Entre le 31/05/2024 et le 27/09/2024, 6 accidents de services et de trajets ont été déclarés. 1 accident de service et 5 accidents de trajet.

Afin de mieux vous accompagner, Solidaires demande à l'administration la transmission des déclarations en temps réel, comme prévu au règlement.

La direction nous informe de la préparation d'une fiche à destination des agents afin d'expliquer la procédure à suivre en cas d'accident de service ou de trajet.

Solidaires remarque que les accidents constatés sont majoritairement des accidents de trajet. Nous nous réjouissons que les aménagements et sensibilisations au sein des différents établissements aient porté leurs fruits.

- des sujets en attente de réponses et/ou d'actions

Depuis juin 2024, un tableau de suivi a été mis en place. Il permet de nous assurer de la réalisation des actions demandées à la direction.

Solidaires apprécie cette nouvelle façon de travailler.



Compte-rendu d'exercices incendie

Les comptes-rendu étudiés concernent les sites suivants :

- ESI de Reims
- ESI de Strasbourg
- DISI Grand Est
- CID de Châlons-en-Champagne

Solidaires déplore que le compte-rendu transmis par la DDFiP de Châlons-en-Champagne manque de rigueur. Des informations essentielles sont absentes telles que le nombre d'agents évacués, la durée d'évacuation ... A notre demande, la direction va se rapprocher de la direction de la DDFiP 51 afin d'obtenir des informations complémentaires.

Remarques annexes

- A Reims des devis sont en cours de réalisation afin d'ajouter sirènes et lumières flash dans les services concernés.
- A Strasbourg, une formation à la manipulation des extincteurs sera prochainement proposée.
- Dans certains ESI de nouvelles consignes d'évacuation ont été données aux agents telle que l'absence nominative de guides file et de serres file.

A la lecture des comptes rendus, nous apprécions la rapidité et l'efficacité des agents lors de la réalisation de ces exercices.

Nous rappelons qu'il est nécessaire de fermer les portes en quittant son bureau en cas d'alerte incendie.

Questions diverses

Solidaires indique que la liste des Sauveteurs Secouristes au Travail n'est plus à jour à l'ESI de Besançon.

⇒ M.Uteza va demander sa mise à jour.

Solidaires rappelle qu'en période de retour de cas de COVID, certains établissements pourraient faire face à une pénurie de gel hydroalcoolique.

⇒ En réponse, la direction indique qu'il reste des stocks inutilisés dans certains ESI ; en cas de besoin, elle fera jouer la solidarité entre établissements.

Solidaires demande pourquoi la médecin du

travail n'a pas été rapidement destinatrice des 22 fiches de signalement réalisées par les agents des services AT Pro et assistance Toscane. La direction reconnaît qu'il y a eu un raté.

Solidaires rappelle qu'une copie de chaque fiche de signalement doit être transmise aux différents acteurs de prévention.

Nous demandons un point au sujet de ces fiches.

⇒ La direction a mis en place des groupes de travail. Elle pilote régulièrement des réunions afin de parler méthode, métier et organisation de ces services.

Nous restons attentifs à ce sujet.

Solidaires demande à nouveau les comptes-rendu d'activité des médecins du travail pour l'année 2023, tel que prévu par les textes et déjà appliqué pour les agents de Strasbourg.

⇒ La direction nous précise que ces comptes-rendu ont été demandés mais n'ont pas encore été réceptionnés.

Nous ne laisserons pas sans réponse ce sujet concernant la santé des agents **de tous les sites**.

Solidaires demande si les résultats de l'observatoire interne ont été présentés aux agents.

⇒ La direction indique que ce sujet est en préparation et sera présenté à l'ensemble des agents d'ici la fin de l'année.



Différentes questions sont posées par les organisations syndicales

- Pourquoi les parasols achetés à Reims ne sont pas utilisés ?

=> La direction a constaté que la configuration du lieu ne permet pas d'assurer la sécurité des agents lors de l'utilisation des parasols.

- Suite au vol d'un vélo à l'ESI de Strasbourg, serait-il possible d'installer des points d'attache pour les motos (style anneaux) ?

=> La direction va étudier la demande.

- Les dalles au sol de la coursive à Reims sont remplacées au fil de l'eau, serait-il possible de réparer la totalité de la coursive (dalles et toit) ?

=> La direction a étudié le sujet mais à ce jour le coût est trop élevé.

- Fauteuils très abîmés au service G2A de Reims. Vont-ils être remplacés ?

=> Des fauteuils vont être achetés et livrés mais ne disposeront pas d'assises réglables comme demandés par certains agents.

Solidaires déplore que les commandes ne correspondent pas aux attentes exprimées. La direction indique les besoins particuliers nécessitent une préconisation médicale.

- L'intégralité des superviseurs ne figure pas sur le planning d'équipe des 2 plateaux de l'assistance de Strasbourg. Serait-il possible de paramétrer Sirhius afin qu'ils apparaissent communément sur le planning des deux équipes ? En effet, en cas de télétravail, l'assistant pourrait connaître le superviseur présent.

=> Ce sujet sera étudié par la direction et si cela est possible ce sera mis en place.



FACE A LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC, QU'ELLE SOIT ORCHESTRÉE PAR LES OPPOSANTS A LA PRÉSENCE DE L'ÉTAT, OU PAR SES PROPRES REPRÉSENTANTS, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES CONTINUE SON COMBAT AVEC ET POUR LES AGENTS DES FINANCES.



Vos correspondants Solidaires restent disponibles pour toute question au sujet de cette FS :

**Anne-Marie CAMPOS, Michel ALLARD,
Marie-Laure KOENIG et Edwige HEILIG (à titre d'experte)**